Niveau(x) d'enseignement: 1 Numéro EDUQ : 0670294
Centre d'intérêt: 100

Indicateurs sur la situation de l'enseignement primaire et secondaire / Direction générale de la recherche et du développement. -- [Québec] : Ministère de l'éducation, 1986.
40 p. : graph. en coul.

Code: 20-1037.

ISBN 2-550-08540-X

Vedette(s)-secondaire(s): Québec (Province) Ministère de l'éducation. Direction générale de la recherche et du développement

Descripteur(s): Evaluation en éducation * Indicateur de rendement * Indicateur socio-économique * Dépenses * Financement * Coût par étudiant * Rapport maître-élèves * Statistiques * Primaire (Ordre d'enseignement) * Secondaire (Ordre d'enseignement)

Dans le but d'amorcer une évaluation globale et objective du système scolaire québécois, le document présente un ensemble de données permettant de faire le point sur l'état de santé du système éducatif. Il ne s'agit pas d'un recueil de statistiques mais plutôt d'un ensemble de ce qu'il est convenu d'appeler "indicateurs". Le document comprend deux parties: 1. un commentaire qui trace les grandes lignes de la situation du système scolaire, telle qu'elle se dégage de l'analyse des données fournies par les indicateurs; 2. les données que fournissent les indicateurs. Les onze indicateurs sont groupés autour de trois grands points: 1. l'effort financier en éducation; 2. le cheminement scolaire; 3. les diplômés du secondaire.

Type de document: s

ISBN 2-550-29496-8

Indicateurs

sur la situation de l'enseignement primaire et secondaire

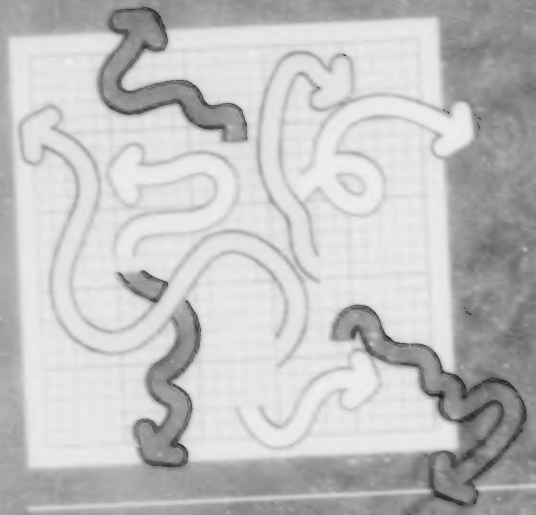

Québec

EDUQ 8670294

Indicateurs

sur la situation de l'enseignement primaire et secondaire

Direction générale de la recherche et du développement

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, 1986

ISBN 2-550-08540-X

Dépôt légal — premier trimestre 1986
Bibliothèque nationale du Québec

Table des matières

PRÉSENTATION 5

1re PARTIE
COMMENTAIRES GÉNÉRAUX 7

2e PARTIE
CE QUE DISENT LES INDICATEURS 13

1- L'effort financier en éducation

1.1- Dépenses globales d'enseignement par rapport au PIB 14

1.2- Dépenses des commissions scolaires 16

1.3- Dépense par élève des commissions scolaires 18

1.4- Rapport élèves/enseignant et salaire moyen des enseignants des commissions scolaires 20

2- Le cheminement scolaire

2.1- L'accessibilité en 4e et 5e secondaire 22

2.2- Le retard scolaire 24

2.3- Les abandons 26

2.4- Les retours aux études 28

3- Les diplômés du secondaire

3.1- Les diplômés du secondaire selon le type de formation 30

3.2- L'accessibilité au diplôme du secondaire 32

3.3- Le taux de chômage chez les diplômés du secondaire 34

ANNEXE

Données sur les effectifs scolaires 36

Prévision du nombre d'élèves dans les commissions scolaires 38

Présentation

Dans l'histoire de l'éducation, les années quatre-vingt resteront marquées du sceau de l'évaluation. L'événement dont on se souviendra le plus à cet égard est sans aucun doute la parution du rapport américain *A Nation At Risk*, dont le principal diagnostic est on ne peut plus percutant: la médiocrité menace les fondements éducatifs de la société américaine, il nous faut retrouver le chemin de l'excellence.

Ce rapport continue de susciter un débat sans précédent sur la qualité de l'éducation. On peut évidemment déplorer des interprétations abusives de ses conclusions; on doit néanmoins reconnaître que les enjeux sont dorénavant formulés dans un langage clair et direct: celui des résultats.

S'intéresser à l'évaluation et viser l'excellence, c'est précisément penser et agir en termes d'objectifs et de résultats. L'évaluation du système éducatif présuppose donc avant tout qu'on ait une vision d'ensemble de ce que celui-ci peut ou doit produire. De plus, si, comme il se doit, l'évaluation est résolument orientée vers l'action, elle présuppose aussi une connaissance intime des mécanismes et des processus par lesquels les ressources mises à contribution en viennent à influencer le produit final.

Pour utile qu'il est, ce modèle théorique n'en néglige pas moins un ensemble impressionnant de difficultés et d'obstacles en ce qui a trait à l'identification et à la mesure des résultats du système. Alors qu'on sait bien reconnaître une personne « instruite » ou « cultivée » et qu'il est relativement facile de retracer les origines scolaires de cette « façon d'être », il est particulièrement difficile de cerner adéquatement l'influence véritable du système éducatif sur la quantité et sur la qualité des connaissances acquises par la population. Il est encore plus difficile de bien saisir les modalités de cette influence.

Autant il importe de bien reconnaître ces difficultés et d'en saisir les conséquences, autant nous devons aller de l'avant et poser les gestes qui permettront de faire de plus en plus et de mieux en mieux une évaluation que nous souhaitons la plus objective possible. On réclame de toutes parts une telle évaluation, et tous souhaitent disposer des instruments

nécessaires à sa réalisation. C'est un pas en ce sens que nous voulons faire avec la présente publication.

Nous présentons donc, dans les pages qui suivent, un ensemble de données que nous jugeons significatives du point de vue de l'état de santé du système éducatif. Il ne s'agit pas d'un recueil de statistiques mais plutôt d'un ensemble de ce qu'il est convenu d'appeler des « indicateurs ». On notera l'absence d'un indicateur ayant trait aux apprentissages eux-mêmes. Il s'agit évidemment d'une lacune majeure dans une démarche que l'on souhaite centrée sur les « résultats ». Le ministère de l'Éducation a par ailleurs mis sur pied un projet dont le but est précisément de trouver un indicateur de la qualité des apprentissages. Dès qu'il sera disponible, cet indicateur deviendra évidemment la partie centrale de la présente publication périodique.

Le présent document est principalement constitué d'un ensemble de fiches faisant état du niveau et de l'évolution récente des indicateurs retenus. Ces fiches sont précédées d'un commentaire qui trace les grandes lignes de l'état de santé du système, tel qu'il se dégage de ces fiches mises en relation les unes avec les autres...

1re partie

Commentaires généraux

Les indicateurs réunis dans ce recueil constituent un ensemble de critères à partir desquels on peut amorcer une évaluation de l'état de santé du système scolaire québécois. Cette évaluation porte d'une part sur l'importance des moyens mis en oeuvre pour développer et consolider le processus éducatif, et d'autre part sur les résultats concrets découlant de ces investissements, en termes de formation scolaire acquise par les jeunes Québécois et Québécoises.

Sur le plan de l'effort financier consenti dans le domaine de l'éducation, les indicateurs rassemblés au point 1 montrent que le Québec consacre actuellement une plus grande partie de ses ressources au financement du système d'enseignement que le reste du Canada, et qu'un élève québécois coûte en moyenne plus cher au trésor public qu'un élève ontarien. Dans une perspective plus dynamique, cependant, on se rend compte que les efforts visant à contrôler l'augmentation des dépenses ont eu des effets marqués au Québec depuis le début des années quatre-vingt, réduisant sensiblement l'écart entre le Québec et l'Ontario ou le reste du Canada. Ainsi, la dépense par élève mesurée en 1981-1982 au Québec était de 32 p. 100 supérieure à celle observée en Ontario; la différence n'est plus que de 10 p. 100 en 1984-1985. De même, l'écart entre le Québec et le reste du Canada en ce qui a trait à la part du produit intérieur brut consacrée à l'éducation a diminué de moitié entre 1981 et 1984.

La situation actuelle est donc largement le résultat d'orientations prises dans le passé. Au cours des années soixante-dix, alors que l'Ontario et le reste du Canada entreprenaient de réduire graduellement l'importance relative des ressources consacrées à l'éducation, à la faveur d'une évolution démographique marquée par les effets de la dénatalité sur les effectifs scolaires, le Québec connaissait une augmentation sensible des dépenses reliées à l'éducation, et ce malgré une baisse de 24 p. 100 de la population d'âge scolaire entre 1971 et 1981. L'effort de limitation des dépenses mené au cours des dernières années au Québec est donc d'autant plus fortement ressenti qu'il a été entrepris avec une dizaine d'années de retard par rapport aux autres provinces et que, pour cette raison, il n'a - profité - que

des dernières années d'une évolution démographique favorable au désengagement de ressources dans le secteur de l'éducation. En effet, si la période 1981-1984 a vu fondre la population d'âge scolaire d'un autre 6 p. 100, les perspectives démographiques indiquent que l'évolution de ce groupe d'âge (les 5-17 ans) se fera sous le signe de la stabilité d'ici les 15 prochaines années, avec des variations ne dépassant pas 3 p. 100 par rapport à l'effectif actuel. Ce n'est qu'au tournant du siècle que les effets d'une nouvelle dénatalité — celle des années quatre-vingt — permettront de réaliser des économies significatives.

Si la période récente est marquée du sceau des compressions budgétaires dans le domaine de l'éducation, on peut se demander quelles en sont et quelles en seront les conséquences sur le plan de l'accessibilité aux services éducatifs. C'est précisément ce que visent à mesurer les indicateurs réunis au point 2, sous le thème des cheminements scolaires. Soulignons immédiatement que cette analyse se prête moins bien aux comparaisons avec les autres provinces que celle des indicateurs mesurant l'effort financier en éducation, d'une part parce que les indices analytiques présentés ici nécessitent l'utilisation de données de base qui souvent ne sont pas disponibles pour les autres provinces, et d'autre part, plus fondamentalement, parce que les systèmes scolaires varient sensiblement d'une province à l'autre. Ainsi, sachant que l'enseignement primaire-secondaire prévoit treize années de scolarité en Ontario et onze au Québec, on ne s'attend pas à ce que les deux systèmes affichent les mêmes résultats en matière de persévérance scolaire. L'évolution des indicateurs dans le temps garde cependant tout son sens, le régime pédagogique québécois n'ayant pas subi de modifications susceptibles d'influer de façon importante sur les cheminements scolaires au cours de la période d'observation.

Les indicateurs de cheminement scolaire montrent que l'amélioration de la persévérance scolaire, soutenue par l'injection de crédits toujours plus importants au cours des années soixante et soixante-dix, non seulement n'a pas été compromise par les compressions budgétaires des dernières années, mais s'est même poursuivie à un rythme accéléré. Entre 1981 et 1984, la proportion de jeunes

qui persévèrent au moins jusqu'en 4e secondaire est passée de 83,5 à 89 p. 100, pendant que l'incidence des abandons sans diplôme passait de 36 à 28 p. 100 et que la proportion des élèves ayant accumulé un certain retard scolaire au cours de leurs études primaires et secondaires passait de 53 à 48 p. 100. Dans la même perspective, les indicateurs de diplômation, qui font l'objet du point 3, montrent que la proportion des élèves qui persévèrent jusqu'à l'obtention d'un diplôme du secondaire progresse plus rapidement depuis 1981 qu'au cours des années précédentes. De plus, la tendance actuelle est à un engouement accru pour l'enseignement général, principale voie d'accès aux études supérieures.

Est-ce à dire que les résultats qu'on peut attendre du système éducatif seraient indépendants du niveau des ressources qu'on y affecte? Les indicateurs réunis dans ce document ne suffisent certes pas à vérifier une telle assertion, dans la mesure où il peut fort bien exister un décalage dans le temps entre une variation des sommes consacrées à l'éducation et un éventuel effet sur le système d'éducation; ainsi, les élèves sortant actuellement du système scolaire ont fait la majeure partie de leur cheminement scolaire au cours des années soixante-dix, période d'augmentation des ressources consacrées à l'éducation. Ce n'est qu'au cours des prochaines années que sortiront du système des générations ayant vécu une partie de plus en plus importante de leur carrière scolaire dans les conditions imposées par les récentes compressions budgétaires. Nous serons alors certainement plus à même de mesurer les effets de ces compressions, mais les observations actuelles suffisent du moins à indiquer que l'effort de limitation des dépenses n'a pas eu jusqu'ici d'effet néfaste sur le cheminement des élèves dans le système scolaire.

La raison en est probablement que l'évolution des comportements en matière de persévérance scolaire obéit à un ensemble de facteurs qu'on ne saurait réduire au seul aspect des crédits affectés à l'éducation. Parmi ces facteurs, soulignons l'existence d'une tendance à long terme en faveur d'une scolarisation toujours plus poussée, tendance qui s'appuie non seulement sur une norme sociale, mais plus concrètement sur le déclin des secteurs d'activité basés sur l'utilisation d'une main-d'oeuvre non

qualifiée. Aujourd'hui, l'obtention du diplôme du secondaire s'impose de plus en plus comme le seuil minimal de formation permettant d'espérer une insertion socio-économique d'une certaine stabilité.

À cette tendance en faveur de l'augmentation de la durée de la scolarisation, viennent se greffer les impacts plus ponctuels de la conjoncture économique, en particulier en ce qui a trait au marché du travail, qui constitue pour les jeunes la principale alternative à l'école.

Or les restrictions budgétaires imposées au secteur de l'éducation depuis le début des années quatre-vingt ont coïncidé avec une importante période de contraction du marché de l'emploi chez les jeunes. Les perspectives étant devenues plus sombres sur le marché du travail, il ne fait aucun doute qu'un nombre important de jeunes ont choisi de persévérer plus longtemps dans leurs études. C'est ce qui permet d'expliquer que les indicateurs de persévérance scolaire aient pu connaître une progression accélérée dans un contexte où les crédits consacrés à l'éducation diminuaient. De la même façon, l'amélioration récente de la situation de l'emploi pourrait conduire au cours des années qui viennent à un renversement temporaire de la tendance à l'augmentation de la persévérance scolaire, puisque plusieurs élèves pourraient profiter d'une conjoncture économique plus favorable pour effectuer un abandon qu'ils n'auront que retardé d'une année ou deux.

L'impact de la variation des sommes consacrées à l'éducation sur les cheminements scolaires est donc extrêmement difficile à isoler de l'impact de la conjoncture économique, de sorte qu'on ne peut le mesurer de façon satisfaisante, dans des conditions où toutes choses seraient égales par ailleurs. Cependant, plus que l'importance des sommes affectées à l'éducation, c'est leur répartition entre les divers programmes qui a un impact important sur le comportement des élèves. Ainsi, les indicateurs de cheminement scolaire qui montrent la croissance la plus spectaculaire ces dernières années — persévérance des élèves ayant accumulé un retard scolaire et retour aux études des décrocheurs — correspondent à des objectifs prioritaires pour lesquels des crédits supplémentaires ont été dégagés.

Si les indicateurs de cheminement scolaire révèlent des progrès soutenus, malgré une diminution des crédits consacrés à l'enseignement, on peut se demander comment les diplômés du système scolaire actuel se comparent aux diplômés d'il y a cinq, dix ou vingt ans, ou même à ceux d'avant la réforme du système d'enseignement. Autrement dit, l'évolution qu'on observe quantitativement sur le plan de l'accessibilité aux étapes supérieures du cheminement scolaire au secondaire s'est-elle faite au détriment de la qualité des apprentissages? Si tel est le cas, l'effort financier consenti par le Québec dans le domaine de l'éducation, plus élevé que celui de l'Ontario, est-il le gage d'une plus grande qualité des apprentissages? Les indicateurs disponibles actuellement apportent peu d'éléments de réponse sur cet aspect, qui constitue l'une des orientations de recherche les plus prometteuses dans le domaine de l'évaluation du système éducatif. La mise au point d'un instrument de mesure de l'évolution de la qualité des apprentissages représente cependant une entreprise délicate, dans un contexte où non seulement le système d'éducation, mais également les attentes à son égard évoluent dans le temps. C'est conscient de ces difficultés que le ministère de l'Éducation s'est engagé dans l'élaboration d'un tel instrument.

L'évaluation du système d'enseignement relève donc d'une problématique très complexe, que l'on n'arrivera probablement jamais à synthétiser au moyen d'un indice simple et indiscutable. Souhaitons seulement que la présente publication contribue à jeter un éclairage nouveau sur l'état de santé de l'école québécoise et qu'elle constitue non pas l'aboutissement, mais plutôt le premier jalon d'une démarche évaluative systématique.

2e partie

Ce que disent les indicateurs

1- L'effort financier en éducation
2- Le cheminement scolaire
3- Les diplômés du secondaire

1.1 Dépenses globales d'enseignement par rapport au PIB

En 1984, le Québec consacrait 5,5 p. 100 de son produit intérieur brut (PIB) à l'enseignement primaire et secondaire comparativement à 4,5 p. 100 pour le reste du Canada.

Entre 1972 et 1981, la part de notre PIB consacrée à l'enseignement primaire et secondaire est restée stable: la dépense globale a évolué sensiblement au même rythme que le PIB et ce, malgré une diminution de 26 p. 100 de l'effectif scolaire. Le rapport des dépenses sur le PIB se situait à 6,2 p. 100 en 1981. Pendant la même période, la part du PIB affectée à l'enseignement primaire et secondaire dans le reste du Canada passait de 5,0 à 4,3 p. 100 et l'effectif scolaire y diminuait de 10 p. 100. L'écart entre le Québec et le reste du Canada au titre de l'effort financier a donc atteint un maximum de 1,9 point de pourcentage en 1981, soit un milliard et demi de dollars.

De 1981 à 1984, la part du PIB affectée à l'enseignement primaire et secondaire a diminué de 6,2 à 5,5 p. 100 au Québec et s'est accrue de 4,3 à 4,5 p. 100 dans le reste du Canada. La différence s'est donc fortement réduite; il n'en reste pas moins qu'elle accapare encore 1 p. 100 du PIB québécois, soit un milliard de dollars en 1984.

Malgré les compressions récentes, on maintient donc au Québec, dans le domaine de l'éducation, un effort financier plus grand que dans la majorité des autres régions du pays. Cela tient essentiellement à une dépense par élève relativement élevée; on peut cependant noter comme autre cause notre richesse collective qui, mesurée par le PIB par habitant, est l'une des plus faibles (après les Maritimes). La conséquence de ce dernier point est que le Québec devrait continuer de consacrer à l'éducation une portion plus importante de son PIB même s'il réduisait sa dépense par élève au niveau existant dans le reste du pays.

Tableau 1.1
Dépenses[1] globales d'enseignement par rapport au PIB, Québec et régions du Canada (en %)

	1972	1976	1981	1983[c]	1984[c]
Québec	6,1	6,4	5,2	6,0	5,5
Canada sans le Québec	5,0	4,7	4,3	4,6	4,5
Maritimes	6,1	7,0	7,3	7,4	7,0
Ontario	4,9	4,6	4,3	4,5	4,5
Ouest	4,8	4,2	3,8	4,2	4,0
Canada	5,3	5,1	4,8	5,0	4,7

c: estimation.

[1] *Ces données, se rapportant à l'année civile, incluent toutes les dépenses pour l'enseignement primaire et secondaire des réseaux public et privé selon le concept de Statistique Canada.*

Graphique 1.1
Dépenses globales d'enseignement par rapport au PIB, Québec et Canada sans le Québec (en %)

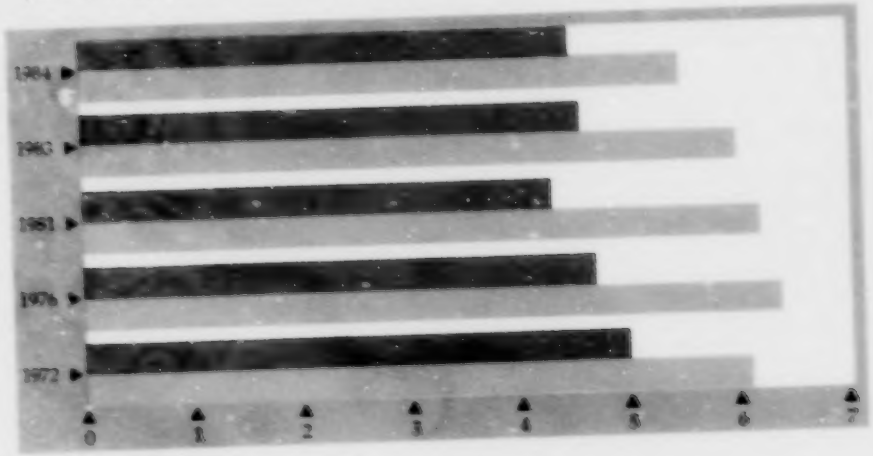

1.2 Dépenses des commissions scolaires

On observe ces dernières années un net ralentissement de la croissance des dépenses des commissions scolaires. Après avoir connu un accroissement annuel moyen de 12,8 p. 100 entre 1972 et 1981, le taux d'augmentation a été réduit à 2,1 p. 100 par année entre 1981 et 1984. Le ralentissement de l'inflation, les restrictions salariales, l'augmentation de la tâche des enseignants et, de façon générale, des politiques budgétaires plus conservatrices ont mis un frein à la hausse vertigineuse des dépenses.

Si on dégonfle les dépenses pour tenir compte de l'augmentation des prix des biens et services utilisés dans la production des services éducatifs, on constate que les dépenses en dollars constants ont augmenté de 14 p. 100 entre 1972 et 1981 et ce, malgré une diminution de 29 p. 100 de l'effectif scolaire. La diminution du nombre d'élèves par enseignant, l'augmentation des qualifications des enseignants telles que reconnues pour fins de calcul du traitement et l'apparition, dans les contrats de travail, de clauses coûteuses relatives à la sécurité d'emploi ont absorbé plus de ressources que ce qui a été dégagé par la baisse de l'effectif. Entre 1981 et 1984, les dépenses en dollars constants ont été réduites de 5 p. 100 alors que l'effectif ne diminuait que de 3 p. 100. Au cours de cette période, les compressions budgétaires ont entraîné, pour les commissions scolaires une réduction de leurs ressources réelles par élève.

La composition des dépenses s'est quant à elle peu modifiée entre 1972 et 1984. Seuls les avantages sociaux ont vu leur importance s'accroître (de 2,7 à 4,7 p. 100), et ce aux dépens du service de la dette.

Tableau 1.2
Dépenses[1] des commissions scolaires selon la nature des dépenses
(en millions de dollars)

	1972-73	1976-77	1981-82	1983-84	1984-85[c]
Dépenses en dollars courants	**1 399**	**2 527**	**4 145**	**4 409**	**4 408**
Masses salariales	956	1 738	2 919	2 946	3 006
Avantages sociaux	38	93	167	200	208
Transport scolaire	84	165	254	286	296
Service de la dette	146	256	385	492	385
Autres dépenses	175	275	420	485	513
Dépenses en dollars constants de 1976-1977[2]	**2 196**	**2 527**	**2 512**	**2 452**	**2 385**

c: estimation.

[1] *Les dépenses de fonctionnement excluent la formation continue, les immobilisations financées à même les revenus courants ainsi que les dépenses de transfert.*

[2] *L'indice des prix des intrants des commissions scolaires est utilisé pour dégonfler les dépenses.*

Graphique 1.2
Dépenses des commissions scolaires en dollars courants et en dollars constants de 1976-1977
(en millions de dollars)

■ Courants

■ Constants de 1976

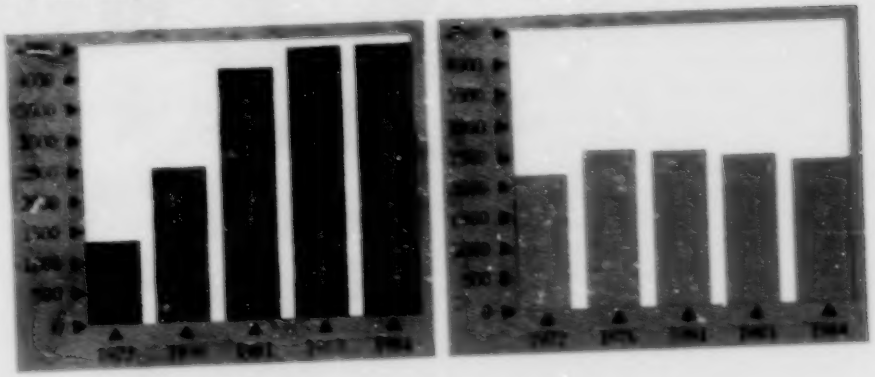

1.3 Dépense par élève des commissions scolaires

La dépense par élève des commissions scolaires du Québec était de 4 350 $ en 1984-1985 comparativement à 954 $ en 1972-1973. Deux périodes particulièrement significatives ont marqué cette évolution.

Entre 1972 et 1981, la dépense par élève a augmenté de 315 p. 100 comparativement à 125 p. 100 pour l'Indice des Prix à la Consommation (IPC). Les principaux facteurs à l'origine de cette très forte augmentation sont: les politiques relatives à la rémunération des emplovés, l'importante diminution du nombre d'élèves par enseignant, le coût des politiques de sécurité d'emploi, la croissance importante du loyer de l'argent, la très forte augmentation des prix de l'énergie et l'accroissement du nombre des bénéficiaires du transport scolaire. En comparaison, l'Ontario a connu une hausse moins importante de sa dépense par élève en raison surtout de ses conventions collectives moins généreuses et de l'augmentation moins rapide de ses dépenses au chapitre du transport scolaire et du service de la dette. En 1981-1982, le Québec dépensait 948 $ de plus par élève que l'Ontario.

Au cours de la période 1981 à 1984, la dépense par élève s'est accrue de 10 p. 100 comparativement à 23 p. 100 pour l'IPC. On a procédé au Québec au retrait d'avantages acquis par les employés des commissions scolaires au cours des années antérieures et ce, par des politiques de restrictions salariales et des augmentations de la tâche des enseignants. Pendant ce temps, en Ontario, les conditions de travail des emplovés s'amélioraient, de telle sorte que l'écart entre les deux provinces en ce qui a trait aux coûts moyens s'amenuisait pour atteindre 414 $ en 1984-1985.

Cet écart s'explique notamment par le plus petit nombre d'élèves par enseignant et par le coût plus élevé de la sécurité d'emploi au Québec. Il provient aussi de l'importance de la dette dans notre province[1] et de la plus forte proportion d'élèves qui y bénéficient du transport scolaire.

[1] *L'Ontario finance ses immobilisations en grande partie à même ses revenus courants, alors qu'au Québec, on se finance par emprunts.*

Tableau 1.3
Dépense[1] par élève des commissions scolaires, Québec et Ontario (en dollars)

	1972-73	1976-77	1981-82	1983-84	1984-85[e]
Dépense par élève au Québec	**954**	**1 981**	**3 956**	**4 351**	**4 350**
Masses salariales	652	1 362	2 786	2 908	2 967
Avantages sociaux	26	73	159	197	205
Transport scolaire	57	129	242	282	292
Service de la dette	100	201	368	486	380
Autres dépenses	119	216	401	478	506
Dépense par élève en Ontario	**993**	**1 725**	**3 008**	**3 651**	**3 936**
Écart entre le Québec et l'Ontario	**–39**	**256**	**948**	**700**	**414**

e: estimation.

[1] *Les dépenses de fonctionnement excluent la formation continue, les immobilisations financées à même les revenus courants ainsi que les dépenses de transfert.*

Graphique 1.3
Dépense par élève des commissions scolaires, Québec et Ontario
(en dollars)

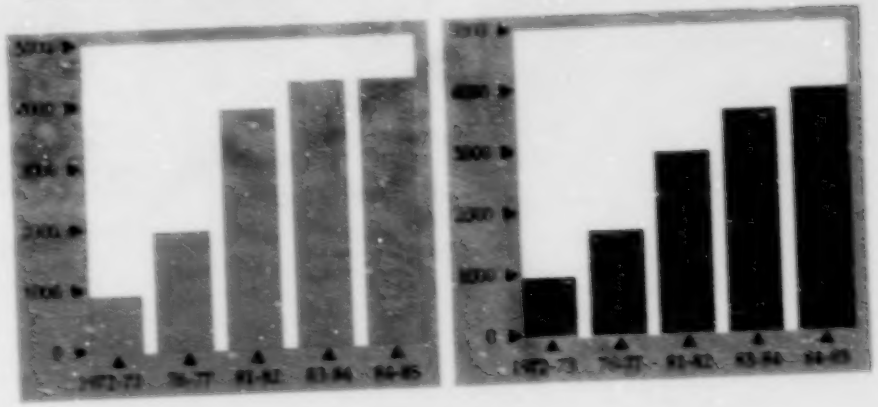

1.4 Rapport élèves/enseignant et salaire moyen des enseignants des commissions scolaires

En 1984-1985, on comptait en moyenne un enseignant pour 16,8 élèves dans les commissions scolaires et leur salaire moyen atteignait 32 126 $.

Entre 1972 et 1981, le nombre d'élèves par enseignant est passé de 20,2 à 16,2, sous l'effet d'un allègement de la tâche et de changements dans la composition de l'effectif scolaire. Au cours de cette même période, on a aussi constaté une réduction de ce ratio en Ontario où de 23,1 qu'il était en 1972-1973, il est passé à 20,7 en 1981-1982. Pendant ce temps, le salaire moyen des enseignants québécois augmentait plus vite que celui de leurs homologues ontariens et, en 1981-1982, les enseignants gagnaient annuellement en moyenne 311 $ de plus au Québec qu'en Ontario (28 983 $ contre 28 672 $).

Entre 1981 et 1984, la tendance se renverse au Québec: dans le cadre d'un resserrement budgétaire généralisé, la croissance des salaires se ralentit et la tâche des enseignants augmente. Pendant ce temps, les conditions de travail des enseignants ontariens continuent de s'améliorer. En 1984-1985, le nombre d'élèves par enseignant y demeure plus élevé qu'au Québec (20,0 vs 16,8), mais les enseignants ontariens gagnent en moyenne 4 491 $ de plus que leurs homologues québécois (36 617 $ vs 32 126 $).

Ces deux facteurs jouent en sens inverse sur la comparaison de la dépense par élève entre les deux provinces: au chapitre de la masse salariale des enseignants, le niveau plus bas de notre salaire moyen ne compense pas pour notre taux d'encadrement qui, lui, est relativement élevé. On trouve là une explication au fait que notre dépense par élève reste plus élevée que dans la province voisine.

Tableau 1.4
Rapport élèves/enseignant et salaire moyen des enseignants des commissions scolaires, Québec et Ontario

	1972-73	1976-77	1981-82	1983-84	1984-85[e]
Rapport élèves/enseignant[1]					
Québec[2]	20,2	17,1	16,2	16,6	16,8
Ontario	23,1	21,7	20,7	20,3	20,0
Écart entre le Québec et l'Ontario	**−2,9**	**−4,6**	**−4,5**	**−3,7**	**−3,2**
Salaire moyen ($)[3]					
Québec[2]	8 844	16 046	28 983	31 020	32 126
Ontario	10 270	17 229	28 672	34 286	36 617
Écart entre le Québec et l'Ontario	**−1 426**	**−1 183**	**311**	**−3 266**	**−4 491**

e: estimation.

[1] *Excluant la formation continue.*

[2] *Le rapport élèves/enseignant est calculé à partir de l'effectif scolaire, selon l'équivalence temps plein, et du nombre de postes d'enseignant financés par le ministère de l'Éducation (excluant le personnel de suppléance, en disponibilité et en préretraite).*

[3] *Il s'agit du traitement de base selon les échelles des conventions collectives.*

Graphique 1.4
Rapport élèves/enseignant et salaire moyen des enseignants des commissions scolaires

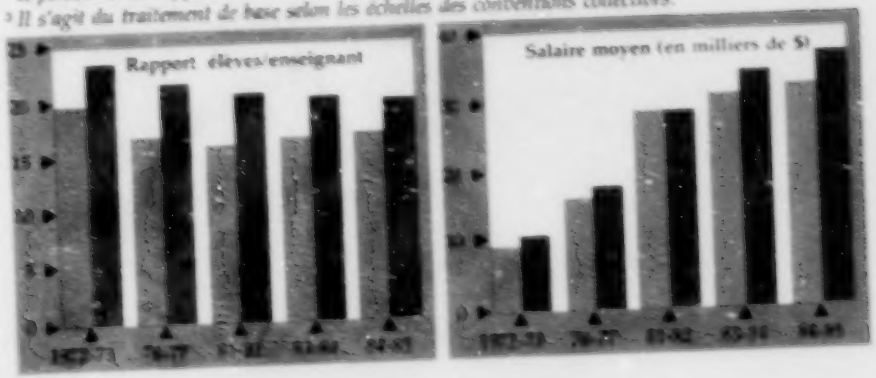

2.1 L'accessibilité en 4e et 5e secondaire

L'accessibilité aux classes supérieures de l'enseignement secondaire tend à se généraliser au Québec, puisque 89 p. 100 des jeunes atteignent la 4e secondaire et 79 p. 100 la 5e secondaire[1]; il y a à peine cinq ans, ces probabilités étaient respectivement de 83 et de 71 p. 100. Ces données révèlent un important recul du phénomène de l'abandon scolaire prématuré à l'enseignement régulier.

Les garçons ont rattrapé une partie du retard qu'ils accusaient en ce qui a trait à l'accès à la 4e secondaire, mais les filles ont accru leur avance quant à l'accès à la 5e secondaire: 84 p. 100 des filles contre seulement 74 p. 100 des garçons atteignent maintenant cette classe. C'est donc vers la fin des études secondaires que se creuse l'écart entre les sexes au chapitre de la persévérance scolaire; cet écart ne fait que se maintenir ensuite, aux étapes ultérieures du cheminement scolaire.

[1] *Pour ce qui est des premières classes du secondaire, l'accès y est de l'ordre de 99 p. 100 en 1ère année, 96 p. 100 en 2e et 94 p. 100 en 3e.*

Tableau 2.1
Probabilité d'accéder en 4e et 5e secondaire à l'enseignement régulier, selon le sexe (en %)

	1979	1981	1983	1984
Sexe masculin				
4e secondaire	81,1	81,1	85,1	87,1
5e secondaire	67,9	68,7	72,8	73,8
Sexe féminin				
4e secondaire	86,1	86,0	89,6	90,9
5e secondaire	74,9	79,2	82,0	84,0
Ensemble				
4e secondaire	83,5	83,5	87,3	88,9
5e secondaire	71,3	73,8	77,3	78,8

Graphique 2.1
Probabilité d'accéder en 4e et 5e secondaire à l'enseignement régulier, (en %)

- 4e secondaire
- 5e secondaire

2.2 *Le retard scolaire*

Au cours des dernières années, on constate une nette régression du phénomène du retard scolaire. En 1984, la probabilité pour un élève de connaître, au primaire et secondaire, l'expérience d'un retard par rapport au cheminement habituel est inférieure à 48 p. 100; elle était de 56,5 p. 100 en 1979. Le retard scolaire est mesuré à deux étapes particulièrement significatives du cheminement scolaire: pour nos fins, est considéré avoir subi un retard scolaire au primaire, l'élève qui entre au secondaire à 13 ans ou plus; on dira de même qu'une personne a accumulé un retard scolaire dans son cheminement au primaire-secondaire si, à 18 ans, elle n'a pas encore obtenu de diplôme du secondaire. Tous les élèves qui abandonnent l'école sans diplôme sont donc considérés comme ayant subi un retard scolaire.

Plus d'un écolier sur cinq (22 p. 100) enregistre un retard avant la fin de son cours primaire. D'ailleurs, près de la moitié des élèves qui accumulent un certain retard au cours de leur cheminement scolaire le font dès le primaire.

Quant à ceux qui complètent leur cours primaire en 6 ans, et qui entreprennent leurs études secondaires à l'âge habituel de 12 ans, 1 sur 3 risque de n'avoir pas encore son diplôme à 18 ans.

Dès l'enseignement primaire, on observe une différenciation marquée entre les sexes: 27 p. 100 des garçons arrivent au secondaire plus âgés que la normale, alors que seulement 16 p. 100 des filles sont dans la même situation. L'écart entre les sexes ne fait que s'accentuer aux étapes ultérieures du cheminement scolaire.

Si l'incidence du retard scolaire est en nette régression, tant au primaire qu'au secondaire, il n'en est pas de même pour les élèves plus âgés que la normale qu'on observe effectivement dans les classes. En 4e secondaire par exemple, la proportion des élèves âgés de plus de 15 ans a légèrement augmenté au cours des dernières années; cela ne doit pas être attribué à une recrudescence du retard scolaire mais plutôt à une diminution de la tendance à abandonner l'école de la part de ceux qui ont déjà accumulé un certain retard dans leur cheminement.

Tableau 2.2
Incidence du retard scolaire à l'enseignement primaire et secondaire selon le sexe
(en %)

	1979	1981	1983	1984
Sexe masculin				
Primaire-secondaire	61,1	58,8	55,6	54,4
Primaire seulement	30,7	29,9	27,6	27,3
Sexe féminin				
Primaire-secondaire	51,7	47,5	42,7	40,6
Primaire seulement	20,6	19,4	16,8	16,4
Ensemble				
Primaire-secondaire	56,5	53,2	49,3	47,6
Primaire seulement	25,7	24,7	22,4	22,0

Graphique 2.2
Incidence du retard scolaire à l'enseignement primaire et secondaire
(en %)

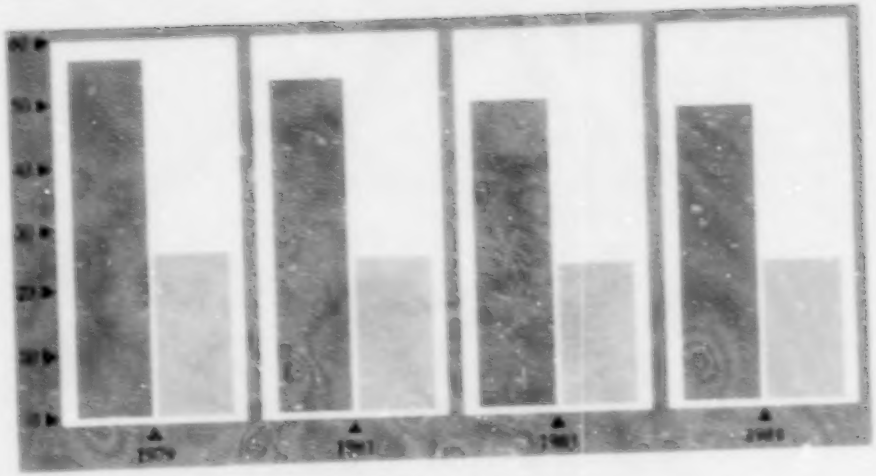

2.3 Les abandons

Entre 1978 et 1984, le nombre annuel des élèves qui abandonnent leurs études sans avoir obtenu le diplôme du secondaire a été réduit de plus de la moitié, passant de 63 000 à 29 000. Si l'évolution des effectifs scolaires explique en partie cette baisse, il demeure que la probabilité pour un élève de connaître un abandon sans diplôme est passée de 48 p. 100 à 28 p. 100 au cours de cette période. Au nombre des facteurs qui ont favorisé cette évolution, il faut considérer la situation particulièrement difficile du marché de l'emploi en 1982 et 1983, qui a eu pour effet d'inciter certains jeunes à poursuivre leurs études. L'amélioration récente de la conjoncture économique explique la légère remontée de l'incidence des abandons en 1984, mais il ne faut pas s'attendre à une importante recrudescence du phénomène, puisque la proportion de diplômés du secondaire poursuit son évolution à la hausse.

L'abandon sans diplôme touche actuellement un garçon sur trois et moins d'une fille sur quatre; l'écart entre les deux sexes s'est légèrement accentué au cours des dernières années. Les données établies selon l'âge montrent que plus des trois quarts des décrocheurs sont âgés d'au moins 17 ans, soit l'âge normal d'obtention du diplôme. Le phénomène de l'abandon apparaît donc lié de près à celui du retard scolaire.

Tableau 2.3
Nombre et incidence des abandons à l'enseignement secondaire régulier, selon le sexe

	1978	1981	1983	1984
Nombre d'abandons				
Sexe masculin	34 340	25 527	17 292	17 069
Sexe féminin	28 213	19 186	12 799	11 932
Ensemble	62 553	44 713	30 091	29 001
Incidence (en %)				
Sexe masculin	51,9	40,4	30,3	31,9
Sexe féminin	44,1	31,7	23,7	23,4
Ensemble	48,0	36,1	27,1	27,8

Graphique 2.3
Incidence des abandons à l'enseignement secondaire régulier selon le sexe (en %)

- Masculin
- Féminin
- Ensemble

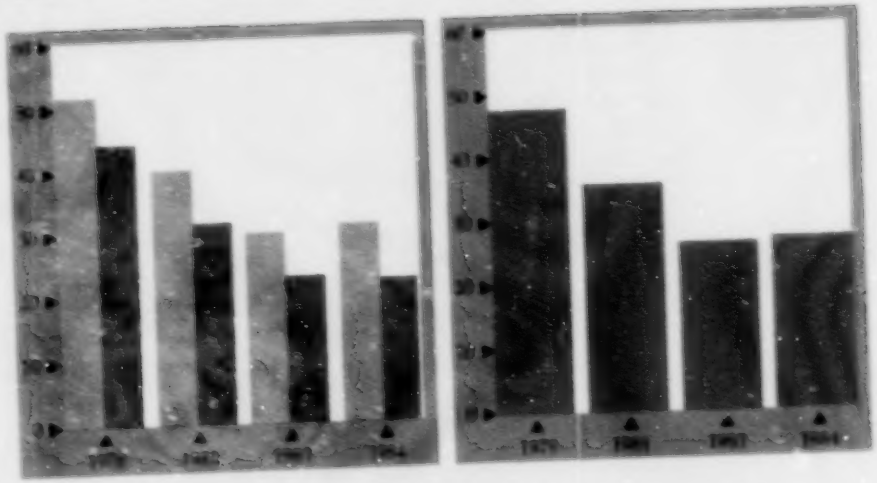

2.4 Les retours aux études

Le nombre des élèves qui, après un abandon sans diplôme, effectuent un retour aux études à l'enseignement régulier a triplé en 1984, après avoir connu une croissance modérée depuis 1978. Ce phénomène est attribuable à l'implantation du programme de Rattrapage scolaire, destiné aux jeunes décrocheurs bénéficiaires d'aide sociale; plus de 7 000 jeunes ont effectué un retour aux études dans le cadre de ce programme en 1984.

Même avant l'instauration du programme de Rattrapage scolaire, la mise sur pied progressive d'un réseau de classes spéciales pour décrocheurs dans les commissions scolaires avait favorisé une certaine augmentation du nombre de retours aux études, dans un contexte où le nombre de décrocheurs diminuait sensiblement. En 1978, le nombre d'abandons était de 21 fois supérieur au nombre de retours, alors qu'en 1983, on comptait moins de 7 abandons pour un retour aux études. L'implantation en 1984 du programme de Rattrapage scolaire a eu pour résultat de porter le nombre des retours aux études à plus de la moitié du nombre des abandons.

Les élèves effectuant un retour aux études se répartissent à peu près également selon le sexe, ce qui indique que les filles ayant abandonné l'école sans diplôme sont plus susceptibles d'effectuer un retour que les garçons, puisque ces derniers sont nettement plus nombreux à abandonner.

Tableau 2.4
Retours aux études à l'enseignement secondaire régulier, selon le sexe

	1978	1981	1983	1984
Sexe masculin	1 453	1 841	2 325	7 344
Sexe féminin	1 517	1 867	2 301	7 188
Ensemble	**2 970**	**3 708**	**4 626**	**14 531**

Graphique 2.4
Retours aux études à l'enseignement secondaire régulier, selon le sexe

(en milliers)

- Masculin
- Féminin
- Ensemble

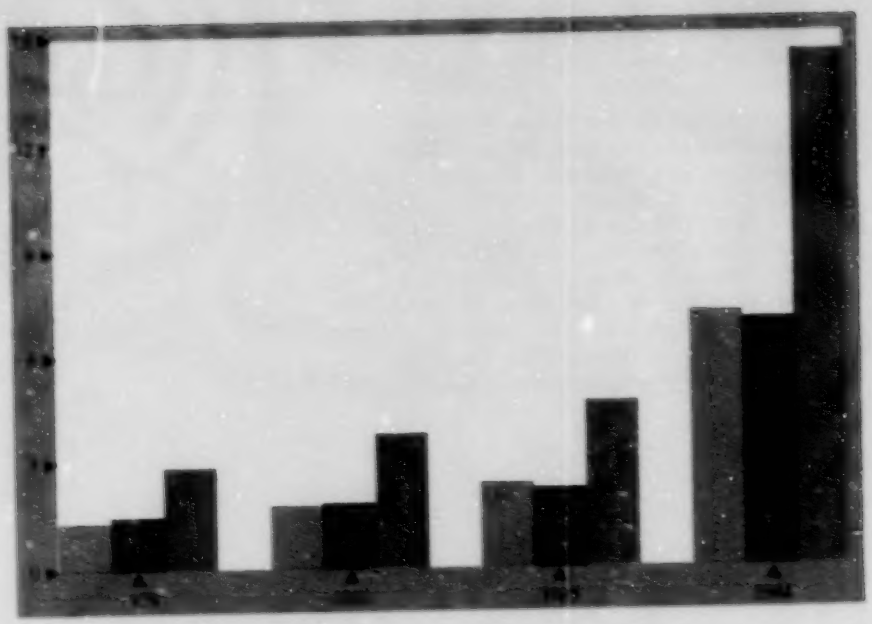

3.1 Les diplômés du secondaire selon le type de formation

Après avoir connu une croissance importante au cours des années soixante-dix, le nombre de nouveaux diplômés du secondaire a légèrement décliné au cours des dernières années. Cette baisse résulte uniquement de la diminution des effectifs scolaires au secondaire (tableau 1 en annexe), puisque la proportion des élèves qui persévèrent jusqu'à l'obtention du diplôme (tableau 3.2) continue de s'accroître sensiblement.

Les diplômés de formation générale représentent maintenant 80 p. 100 de l'ensemble des diplômés du secondaire, alors que le professionnel long compte pour 15 p. 100 des diplômés et le professionnel court 5 p. 100. Depuis 1981, l'importance relative de la formation générale s'accroît sensiblement, inversant la tendance qui prévalait dans les années soixante-dix en faveur d'un engouement accru pour l'enseignement professionnel.

Les données selon le sexe révèlent que les filles maintiennent toujours un nombre de diplômées supérieur à celui des garçons, bien que ces derniers comptent des effectifs plus nombreux dans la population en âge de quitter l'enseignement secondaire. Les filles comptent pour 53 p. 100 des diplômés de formation générale et 54 p. 100 au professionnel long. Ce n'est qu'au professionnel court que les garçons sont plus nombreux, comptant pour près de 70 p. 100 des diplômés.

Tableau 3.1
Nombre de diplômés du secondaire à l'enseignement régulier, selon le sexe et le type de formation

	1972	1976	1981	1983	1984
Sexe masculin	**26 632**	**32 550**	**38 165**	**38 504**	**35 798**
Général	21 643	25 916	28 580	28 735	28 132
Professionnel long	3 876	4 821	6 669	6 878	5 130
Professionnel court	1 113	1 813	2 916	2 891	2 536
Sexe féminin	**30 735**	**39 202**	**40 848**	**40 410**	**38 569**
Général	23 172	31 136	31 571	31 509	31 364
Professionnel long	7 116	7 279	8 085	7 628	6 077
Professionnel court	447	787	1 192	1 273	1 128
Ensemble	**57 367**	**71 752**	**79 013**	**78 914**	**74 367**
Général	44 815	57 052	60 151	60 244	59 496
Professionnel long	10 992	12 100	14 754	14 506	11 207
Professionnel court	1 560	2 600	4 108	4 164	3 664

Graphique 3.1
Nombre de diplômés du secondaire à l'enseignement régulier selon le type de formation

(en milliers)

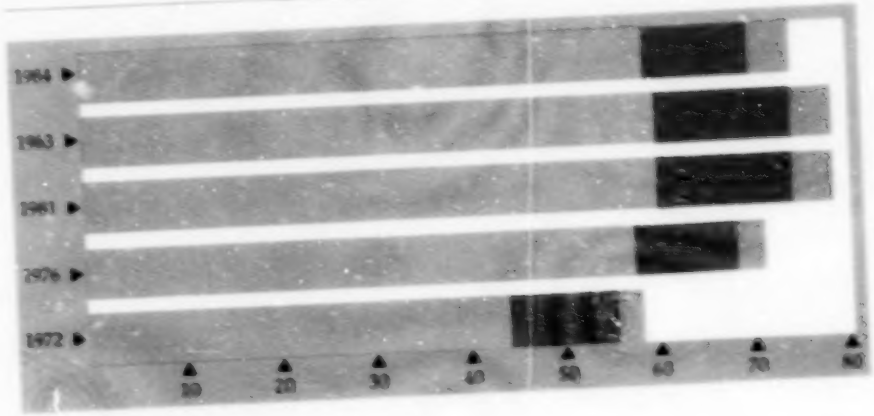

3.2 L'accessibilité au diplôme du secondaire

L'accessibilité au diplôme du secondaire continue de s'améliorer en 1984, puisque la probabilité pour un élève québécois d'atteindre cette étape à l'enseignement régulier s'établit maintenant à 71 p. 100. Rappelons que cette probabilité qui était de l'ordre de 46 p. 100 en 1972 s'est constamment accrue depuis, atteignant 52 p. 100 en 1976, 63 p. 100 en 1981 et près de 70 p. 100 en 1983. De plus, il faudrait ajouter à ces chiffres environ 7 p. 100 chaque année pour tenir compte des diplômés du secteur de l'éducation des adultes.

Les données selon le sexe montrent que 67 p. 100 des garçons et 76 p. 100 des filles terminent maintenant leurs études secondaires avec un diplôme. L'écart entre les sexes, qui tendait à s'atténuer depuis 1976, s'est légèrement accentué en 1984.

L'amélioration récente de l'accessibilité au diplôme est surtout le résultat de la persévérance accrue des élèves qui ont accumulé un certain retard par rapport au cheminement normal. En effet parmi les jeunes qui n'obtiennent pas leur diplôme avant l'âge de 18 ans, la probabilité de persévérer jusqu'au diplôme est passée de 27 p. 100 à 39 p. 100 au cours des quatre dernières années, toujours en ne tenant compte que de l'enseignement régulier.

Tableau 3.2
Probabilité d'obtenir un diplôme du secondaire à l'enseignement régulier, selon le sexe (en %)

	1972	1976	1981	1983	1984
Sexe masculin	42,3	47,1	59,3	65,8	66,7
Sexe féminin	49,5	57,7	66,4	73,3	75,5
Ensemble	**45,8**	**52,3**	**62,7**	**69,5**	**71,0**

Graphique 3.2
Probabilité d'obtenir un diplôme du secondaire à l'enseignement régulier, selon le sexe (en %)

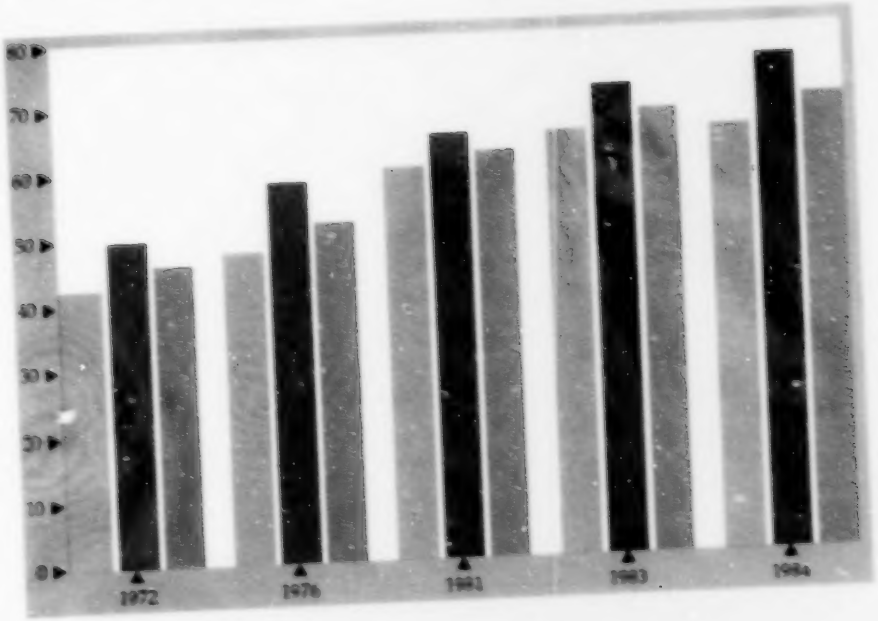

3.3 Le taux de chômage chez les diplômés du secondaire

L'intégration des diplômés du secondaire au marché du travail continue de se faire difficilement. En mars 1985, neuf mois après la fin de leurs études, on observait un taux de chômage de près de 33 p. 100 chez les diplômés du secteur professionnel long et de plus de 50 p. 100 chez ceux du professionnel court. Quant à la faible proportion des diplômés du secteur général qui vont sur le marché du travail, le taux de chômage atteignait chez eux les 34 p. 100.

Au début de la décennie 1980, la situation de l'emploi des nouveaux diplômés du secondaire s'est rapidement détériorée. Au professionnel long, secteur dont les diplômés sont les plus nombreux à entrer sur le marché du travail, le taux de chômage est passé en trois ans de 20 à 34 p. 100.

Le taux de chômage des nouveaux diplômés du secondaire est trois fois plus élevé que celui des adultes[1] (12,1 p. 100 en mars 1985); il est cependant inférieur à celui des sortants du secondaire qui viennent de quitter l'école sans y avoir persévéré jusqu'au diplôme. En formation générale, l'écart entre les diplômés et les sortants sans diplôme est de 11 points de pourcentage tandis qu'il est de 7 points au secteur professionnel long.

[1] *Personnes de 25 ans et plus.*

Tableau 3.3
Taux de chômage des sortants du secondaire avec ou sans diplôme selon le type de formation
(promotions de 1977, 1980, 1983 et 1984)

	1977	1980	1983	1984
Avec diplôme	16,5	19,7	38,2	34,1
Général	33,1	32,1	53,0	52,0
Professionnel court	16,6	19,8	34,2	33,3
Professionnel long				
Sans diplôme	24,0	25,7	49,4	45,1
Général	34,3	35,4	56,1	53,4
Professionnel court	26,7	25,2	43,1	40,0
Professionnel long				

Source: Relance au secondaire.

Graphique 3.3
Taux de chômage des sortants du secondaire au professionnel long, avec ou sans diplôme
(en %)

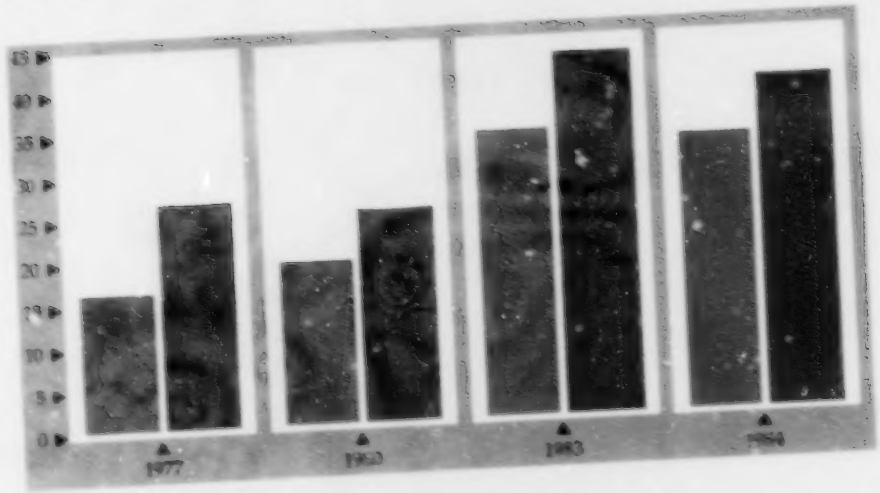

Annexe

Tableau 1 Effectifs scolaires des réseaux public et privé, secteurs jeunes et adultes, selon l'ordre d'enseignement et le type de formation

	1972-73	1976-77	1981-82	1983-84	1984-85
SECTEUR - JEUNES -					
Préscolaire	**99 014**	**98 267**	**97 516**	**98 134**	**101 525**
4 ans	—	7 133	7 257	6 252	6 538
5 ans	99 014	91 134	90 259	91 882	94 987
Primaire	**776 702**	**656 436**	**554 771**	**551 046**	**557 870**
Secondaire	**720 727**	**667 987**	**537 056**	**510 856**	**508 394**
Général	635 046	554 759	453 498	438 229	441 400
Temps plein	635 046	554 759	450 173	432 108	429 546
Temps partiel	—	—	3 325	6 121	11 854
Professionnel	85 681	113 228	83 558	72 627	66 994
Temps plein	85 681	113 228	81 091	68 151	63 139
Temps partiel	—	—	2 467	4 476	3 855
Total	**1 596 443**	**1 422 690**	**1 189 343**	**1 160 036**	**1 167 789**
SECTEUR - ADULTES -					
Général	71 215	78 945	65 329	68 974	—
Temps plein	21 136	20 939	11 716	14 641	—
Temps partiel	50 079	58 006	53 613	54 333	—
Professionnel	40 345	43 964	70 452	83 321	—
Temps plein	16 831	14 879	21 449	21 728	—
Temps partiel	23 514	29 085	49 003	61 593	—
Total	**111 560**	**122 909**	**135 781**	**152 295**	—

Graphique 1
Répartition des effectifs du secondaire entre la formation générale et professionnelle

(en milliers)

Secondaire général

Secondaire professionnelle

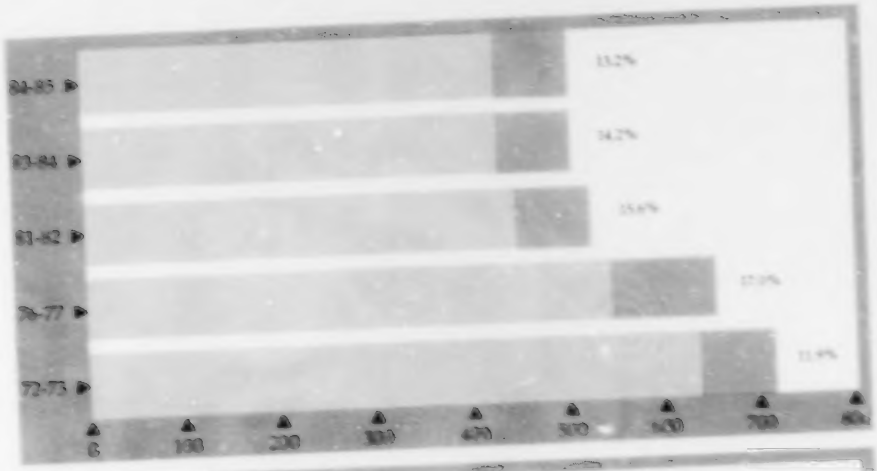

Graphique 2
Répartition des effectifs du secteur « adultes » entre la formation générale et professionnelle

(en milliers)

General

Professionnel

Tableau 2 ***Prévision du nombre d'élèves[1] dans les commissions scolaires selon l'ordre d'enseignement et le type d'enseignement***

	1984-85[2]	1985-86	1986-87	1988-89	1990-91
Maternelle 5 ans	**92 152**	**91 581**	**90 099**	**82 856**	**82 875**
Enseignement ordinaire	88 870	88 312	86 857	79 744	79 763
Difficulté d'adaptation et d'apprentissage	1 632	1 619	1 592	1 462	1 462
Accueil et francisation	1 650	1 650	1 650	1 650	1 650
Primaire	**536 005**	**545 611**	**553 810**	**555 169**	**541 933**
Enseignement ordinaire	474 126	482 713	490 023	491 392	479 964
Difficulté d'adaptation et d'apprentissage	60 343	61 368	62 257	62 247	60 439
Accueil et francisation	1 536	1 530	1 530	1 530	1 530
Secondaire	**420 528**	**402 557**	**391 345**	**405 869**	**420 592**
Enseignement général	313 964	308 735	314 839	316 717	327 063
Enseignement professionnel[3]	59 307	50 610	34 951	48 896	52 923
Difficulté d'adaptation et d'apprentissage	37 581	36 760	37 135	37 474	38 300
- Rattrapage - et - Décrocheurs -	8 453	5 232	3 200	1 562	1 086
Accueil et francisation	1 223	1 220	1 220	1 220	1 220
Total	**1 048 685**	**1 039 749**	**1 035 254**	**1 043 894**	**1 045 400**
Enseignement ordinaire	936 267	930 370	926 670	936 749	939 713
Difficulté d'adaptation et d'apprentissage	99 556	99 747	100 984	101 183	100 201
- Rattrapage - et - Décrocheurs -	8 453	5 232	3 200	1 562	1 086
Accueil et francisation	4 409	4 400	4 400	4 400	4 400

[1] *Ces données excluent les élèves de la maternelle 4 ans et ceux à temps partiel.*
[2] *Données provisoires observées au fichier - Élèves standard -.*
[3] *Ces données comprennent les élèves des - Cheminements particuliers de formation - à partir de 1988-1989.*

Graphique 3
Prévision du nombre d'élèves dans les commissions scolaires selon l'ordre d'enseignement

(en milliers)

- Maternelle
- Primaire
- Secondaire

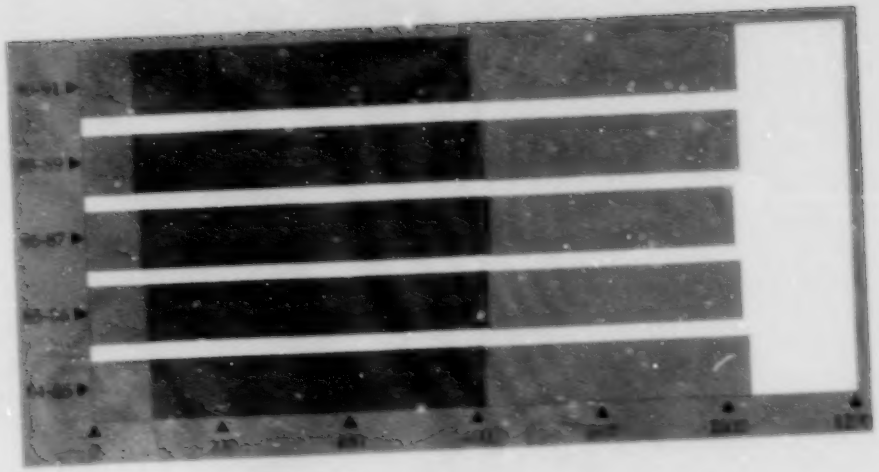

Notes

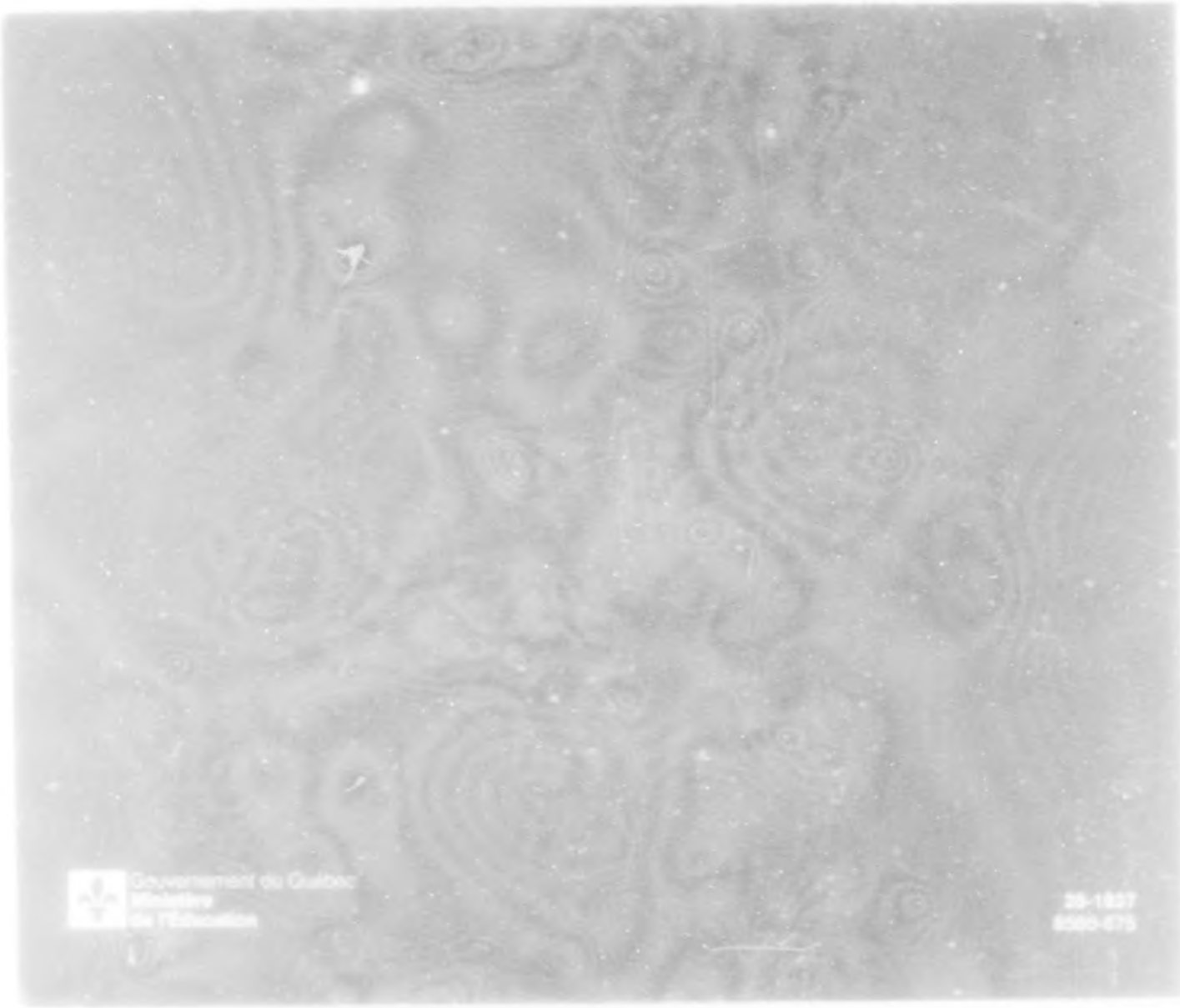
Gouvernement du Québec
Ministère
de l'Éducation
39-1837
6000-875